



Berne, le 19 juin 2014

Destinataires

Milieus intéressés (selon liste ci-jointe)

**Projet de révision partielle de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) et de l'ordonnance sur les prestations dans l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie (OPAS); Mesures dans le domaine des médicaments:
Ouverture de l'audition**

Mesdames, Messieurs,

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) effectue une audition concernant une révision partielle de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) et de l'ordonnance sur les prestations dans l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie (OPAS). Cette révision porte sur les mesures prévues dans le domaine des médicaments.

Nous vous soumettons ci-joint les projets d'ordonnances et le commentaire qui s'y rapporte pour vous permettre de prendre position. Nous vous invitons à nous transmettre, dans la mesure du possible par courriel, vos éventuelles remarques et propositions d'ici au **25 juillet 2014** à l'adresse suivante:

Adresse e-mail: eak-sl-sekretariat@bag.admin.ch
Adresse postale: Office fédéral de la santé publique, Division Prestations
Schwarzenburgstrasse 165
3003 Berne

Des exemplaires supplémentaires des documents de l'audition sont disponibles sur la page internet suivante :

<http://www.bag.admin.ch/themen/krankenversicherung/00305/13733/index.html?lang=fr>

Madame Umut Wyttenbach (tél. 058 462 90 29, umut.wyttenbach@bag.admin.ch) ou Madame Andrea Frey (tél. 058 462 90 17, andrea.frey@bag.admin.ch) se tiennent volontiers à votre disposition pour toute question.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Alain Berset
Conseiller fédéral

Annexes:

- - Projets d'ordonnances et rapport explicatif (all, fr, it)
- - Liste des destinataires (all, fr, it)